

ANNEXE I.c

LEXIQUE

Banc d'épreuve :

Organisme habilité et homologué testant la résistance de l'arme lors du tir et en mesurant la fiabilité et la conformité.

Bascule :

Partie principale mécanique qui supporte le canon ainsi que les mécanismes.

Chambre :

Partie renforcée du départ du canon à hauteur de laquelle se produit l'explosion de la poudre.

C.I.P. :

Commission internationale permanente pour l'épreuve des armes à feu portatives.

Clef :

Pièce permettant l'ouverture et la fermeture de l'arme.

Devant bois :

Pièce de bois, également appelée longuesse, placée sous le canon pour abriter les organes métalliques et offrir à la main un appui lors du tir.

Devant fer :

Pièce mécanique assurant la liaison du canon sur la bascule.

Éjecteur :

Dispositif qui projette automatiquement la cartouche hors de l'arme après le tir lors de l'ouverture du fusil.

Équipe :

Finition définitive des parties fer et des parties bois destinée à assurer le parfait fonctionnement de l'arme.

Fiche de suivi :

Document de travail énumérant les opérations à effectuer et la traçabilité de leur réalisation.

Garnie :

Ensemble de pièces métalliques (bascule, chien, armeer, devant, canon...) nécessaire à la fabrication du fusil.

Guidon :

Pièce fixée près de la bouche du canon et servant à guider la visée.

Hausse :

Pièce conçue pour permettre l'alignement de la visée.

Marche :

Assemblage de l'ensemble du mécanisme intérieur qui assure le fonctionnement de l'arme.

Monture :

Mise en place des pièces métalliques (devant et bascule) dans le bois.

Portée :

Contact entre différentes pièces.

Quadriller :

Effectuer sur la crosse et le devant bois du fusil, une succession de petites rainures croisées en losange pour améliorer la prise en main de l'arme ; la fonction du quadrillage est également esthétique.

Tonnerre :

Face de contact assurant l'étanchéité du canon sur la bascule.